

# Sécurité des piétons dans le quartier

## Etat des trottoirs

(mai 2008)

**Depuis de nombreuses années, les riverains se plaignaient de la vétusté des trottoirs et signalaient des accidents dus au manque de sécurité de la voirie**

- **Dès 2000**, les demandes ont été regroupées et transmises à la Mairie : celle-ci a effectué quelques rapiécages dans l'attente de la fin de divers travaux (rond-point Maurice Berteaux, rénovations rue Léon Fontaine, hôtel de ville, avenue Mansart)
- **Dès 2002**, établissement d'un relevé des différents points remarquables.  
La Mairie nous demande d'y ajouter, pour chacun d'entre eux, notre avis concernant l'urgence d'intervention  
**Quelques points sont réglés**, mais les problèmes de fond persistent du fait des contraintes budgétaires.
- **En juin 2006**, l'Association lance un questionnaire pour déterminer les souhaits des riverains pour leur quartier. Il en ressort que le problème N°1 est l'état des trottoirs: « Dans plusieurs rues, les trottoirs sont dégradés, d'où des difficultés à cheminer » (64% des réponses)

## Suite à une rencontre avec M. le Maire en février 2007, une action ciblée de rénovation des trottoirs du quartier est lancée

- **Début 2007**, en accord avec les responsables municipaux, nous avons présenté un dossier complet de l'état des trottoirs précisant les défauts points par points, avec photographies, plan de repérage, note explicative, et ordre d'urgence proposé. (voir détail en rubrique « dossiers traités »)
- **Juin 2007** : le Conseil municipal a voté un budget complémentaire qui a permis une exécution importante par rapport à notre dossier fin 2007/début 2008
- Certains points restants sont programmés pour la **fin de 2008 / début 2009**, nous ne manquerons pas de les suivre



*Visite de quartier de l'Association avec les responsables de la voirie en 2007*

# Les critères

## La fréquentation



*Faciliter l'accès des piétons aux établissements publics, aux commerces et aux gares.*

## La sécurité des personnes



*Supprimer les points noirs où des accidents risquent de se produire*

## La pérennité des biens



*Assurer un entretien régulier permet d'enrayer la dégradation des trottoirs*

# Ce qui a été réalisé dans le quartier :

Pour une part importante de la longueur de voie :

- la rue de la Constituante, y compris des reprises de « flashes » sur voie,
- la rue Henri Dunant,
- la rue du Palis, côté Henri Dunant,
- la rue Jean Racine et le quai du Pecq, autour de la Résidence « les Demeures de Seine »,
- le haut de l'avenue Demont, le long de la poste,



*Guillaume Genoyer, Ingénieur voirie et Jean-Claude Druelle, vice-président ont suivi les travaux avec attention*

Sans oublier des surfaces significatives, rue des Arts, rue Cuvier, haut de la Constituante entre Léon Fontaine et la D308

# Ce qui reste à faire dans le quartier

Il concerne principalement la sécurité des Riverains piétons :

- sécuriser le trottoir impair de la rue Jean Nicolle (photo ci-contre)
- accès à la rue Victor Hugo et mise en « zone 30 » de cette rue (photo en bas)
- avenue Roger Salengro (qui sera améliorée et revégétalisée)



*Rue Jean Nicolle*

## Réfections restant à faire :

- les quais
- certains points de la rue de la Constituante
- avenue Alfred Foulon
- dégradations ponctuelles des trottoirs /chaussées restant à signaler



*Rue Victor Hugo*